

Programme Prévention Jeunesse

UN APPUI DE 375 000 \$ SUR TROIS ANS POUR INTERVENIR AUPRÈS DES JEUNES DE LA RÉGION AUX PRISES AVEC DES PROBLÈMES DE TOXICOMANIE

Saint-Damien-de-Buckland, le 8 mars 2017. – L'organisme de justice alternative Action Jeunesse Côte-Sud obtient une aide financière gouvernementale pouvant atteindre 375 000 \$. Ce soutien financier lui permettra de réaliser un plan d'action régional et de mettre en place un projet visant à mieux intervenir auprès des jeunes de 10 à 17 ans des MRC de Montmagny et de L'Islet qui ont un problème de consommation de drogue ou d'alcool.

Cette contribution est répartie sur trois ans à raison d'une somme maximale de 125 000 \$ par année et provient du programme Prévention Jeunesse mis en place par le ministère de la Sécurité publique (MSP).

Citations :

« Pour le gouvernement du Québec, il est essentiel de déployer rapidement des efforts concertés dans la prévention de la délinquance juvénile. Le projet développé par Action Jeunesse Côte-Sud représente une excellente façon d'intervenir auprès des jeunes, notamment auprès de ceux qui ont déjà fait l'objet d'un signalement pour des difficultés de comportement liées à la drogue ou à l'alcool. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur des partenaires dévoués qui font une réelle différence dans leur communauté. »

Martin Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal

« Je me réjouis de l'aide financière qui est annoncée aujourd'hui, car elle permettra de mieux intervenir auprès des jeunes de la région. Grâce au projet développé par Action Jeunesse Côte-Sud, un organisme qui est engagé dans notre communauté depuis plus de trente ans, certains jeunes plus vulnérables pourront sans doute éviter de tomber dans le piège de la consommation, en ayant accès au soutien adéquat et aux ressources nécessaires pour prendre de meilleures décisions. »

Dominique Vien, députée de Bellechasse, ministre responsable du Travail et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches

« Les intervenants du milieu ont noté une augmentation de certaines infractions liées aux stupéfiants commises particulièrement par des jeunes dans les MRC visées par ce projet. J'applaudis le fait que le gouvernement du Québec appuie cet organisme qui a fait ses preuves sur notre territoire. »

Norbert Morin, député de Côte-du-Sud



1^{re} rangée : Frédéric Pétrin (Sûreté du Québec), M. Norbert Morin (député de la Côte-du-Sud), M. Martin Coiteux (Ministre des Affaires municipales et l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal), Majorie Asselin (directrice générale AJC-S), Lise-Anne Lévesque (organisatrice communautaire CISSS-CA, Nicolas Roumier (coordonnateur Maison des Jeunes L'Incontournable)

2^e rangée : Robert Guay (président du conseil d'administration AJC-S), Jérôme Baillargeon (travailleur de rue de Bellechasse), Mme Dominique Vien (Ministre responsable du travail et responsable de la région Chaudière-Appalaches), Sébastien Bourget (coordonnateur AJC-S), Caroline Morin (coordonnatrice Ensemble, on D-Tox).

Faits saillants :

- L'organisme de justice alternative Action Jeunesse Côte-Sud vise le développement et le maintien d'une pratique différente en matière de justice pénale pour les adolescents reposant sur une approche communautaire et globale impliquant à la fois le jeune, ses parents, la victime et le milieu.
- En plus de la réalisation d'un plan d'action régional, Action Jeunesse Côte-Sud pourra, grâce au soutien financier du programme Prévention Jeunesse, offrir des activités et des ateliers adaptés aux jeunes de quatre écoles secondaires, soit :
 - L'école secondaire Louis-Jacques-Casault;
 - L'école secondaire Bon-Pasteur;
 - L'école secondaire de La Rencontre;
 - L'école secondaire de Saint-Paul.
- Plusieurs partenaires participeront également à la réalisation du projet, soit :
 - La Sûreté du Québec;
 - Le Centre intégré de Santé et de Services sociaux (CISSS) de Chaudière-Appalaches;
 - La Commission scolaire de la Côte-du-Sud;
 - La Maison des jeunes de L'Islet-Nord;

- La Maison des jeunes des Frontières du Sud;
- La Maison des jeunes de Montmagny;
- Le Carrefour Jeunesse Emploi de Montmagny;
- L'organisme ABC des Hauts Plateaux.
- Les jeunes visés par le projet pourront acquérir une meilleure connaissance et des compétences permettant d'éviter l'usage abusif des drogues et de l'alcool. Des activités favorisant l'adoption de saines habitudes de vie seront également offertes.
- Des capsules Web de sensibilisation sur la consommation de drogues et d'alcool à l'adolescence seront réalisées et diffusées à l'intention des parents. Des groupes de soutien seront aussi offerts aux parents, en collaboration avec les intervenants du CISSS et le personnel scolaire.
- Rappelons que le programme Prévention Jeunesse vise à :
 - améliorer les services de prévention, de soutien et de protection offerts aux jeunes dans un milieu donné;
 - accroître la capacité d'intervention des milieux à l'égard de certains phénomènes qui mettent en danger la sécurité des jeunes;
 - faciliter la prise en charge par les acteurs locaux des situations problématiques impliquant les jeunes;
 - instaurer des pratiques en matière de prévention de la criminalité qui tiennent compte de la réalité des collectivités autochtones et du Nord.
- Le 8 mars 2017, le MSP a annoncé la réalisation de sept nouveaux projets dans le cadre du programme Prévention Jeunesse, dont celui de l'organisme Action Jeunesse Côte-Sud. Chacun des organismes instigateurs de ces projets se voit accorder une aide financière pouvant atteindre 375 000 \$, de 2016 à 2019.
- Ces sommes proviennent des crédits additionnels octroyés au MSP en 2016-2017, en vue de la prévention de la criminalité.

Lien connexe :

Programme Prévention Jeunesse :

<http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/prevention-criminalite/partenaires/programmes-financement/prevention-jeunesse.html>

– 30 –

Source : Marie-Ève Pelletier
 Directrice des communications
 et attachée de presse
 Cabinet du ministre des Affaires
 municipales et de l'Occupation
 du territoire, ministre de la
 Sécurité publique et ministre
 responsable de la région de
 Montréal
 418 691-2050

Information : Service des relations médias
 Direction des communications
 Ministère des Affaires municipales
 et de l'Occupation du territoire
 et ministère de la Sécurité publique
 418 691-2015, poste 3746